

Date de convocation  
le 13/09/2023

**SEANCE ORDINAIRE  
DU 18 SEPTEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt trois, dix huit septembre, à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Guy HAZARD, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** Mrs et Mmes G HAZARD, S DUFOSSE, D PIERRU, B PENELLE, A CALIPPE, J MELLIER, S SABLON, M BOUTILLIER, MA LALOUX, S MOITRELLE, JB MABILLE.

**ABSENT EXCUSE** : L DUHAMEL qui donne pouvoir à Mme PIERRU

**ABSENT EXCUSE** : G SABRAS

**ABSENTE NON EXCUSEE** : S CANDAS.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : S SABLON

**I – COMPTE RENDU DU 15 JUIN 2023.**

Aucune autre remarque n'étant formulée, le CR est accepté à l'unanimité.

**II – POINT SUR LES TRAVAUX DE L'EGLISE.**

Mr Laloux Marc, premier adjoint, rappelle que les travaux de l'église devraient bientôt commencer puisque les subventions sont acquises mais qu'il faut prévoir une enveloppe supplémentaire d'environ 4000 euros HT pour couvrir les diagnostics obligatoires tels que l'électricité, l'amiante et un chemin technique à l'intérieur et en haut de l'édifice ainsi que le suivi des entreprises en terme de santé et de sécurité. Ce financement supplémentaire devrait être subventionné par la fondation du patrimoine. Après en avoir délibéré, le conseil vote et accepte à l'unanimité cette proposition. Une délibération sera prise.

**III – CHANGEMENT DE LA DUREE D'AMORTISSEMENT POUR LES TRAVAUX LED**

Mr le Maire explique que la trésorerie avait décidé d'amortir le montant des travaux LED sur 5 ans alors que pour l'ensemble des réseaux de la commune cet amortissement se fait sur 15 ans. Il demande au conseil l'autorisation de ramener la durée d'amortissement pour les LED à 15 ans. Après en avoir délibéré, le conseil vote et accepte cette proposition à l'unanimité. Une délibération sera prise.

**IV – TARIF POUR LA BOURSE AUX JOUETS ET VETEMENTS ENFANTS**

Mr Penelle Benoit, deuxième adjoint, propose que les tarifs appliqués aux précédentes fêtes, soient reconduits à l'exception du prix de la bouteille d'eau qui devrait passer de 2 euros à 1 euro. Le prix du sandwich à 2 euros 50 et le mètre linéaire pour les exposants à 2 euros. Après en avoir délibéré, le conseil vote et accepte à l'unanimité cette proposition. Une délibération sera prise.

**V – POSE D'UNE PLAQUE COMMEMORATIVE SUR LE MONUMENT AUX MORTS**

Mr le Maire signale avoir reçu la visite le mois dernier de Mr Henry Lacroix, petit fils du Commandant Lacroix qui commandait le 22 RIC lors de la bataille d'Abbeville en mai 1940 et de Mr Aurélien Dauvergne, président de l'association France 40. Ces derniers désirent rendre hommage aux valeureux soldats du 22 RIC, tombés lors des combats sur notre commune en apposant une plaque sur le monument aux morts d'Huchenneville. Un pot sera offert à cette occasion dans la salle de réception de la mairie par la Commune de Huchenneville. L'achat de la plaque et les inscriptions sont à la charge de l'association France 40 et amis du 22 RIC. Après en avoir délibéré, le conseil vote et accepte à l'unanimité cette proposition. Une délibération sera prise.

#### **VI – POINT SUR LA FETE DU 14 JUILLET.**

Mr Laloux expose le bilan financier de la fête du 14 juillet, les recettes ont été de 3550,00 euros, les dépenses de 2788,41 euros ce qui nous donne un résultat positif de 761,59 euros.

#### **VII – POINT SUR LES FUTURES MANIFESTATIONS**

Mr Penelle Benoit, deuxième adjoint, nous confirme les dates suivantes :

Dimanche 8 octobre Bourse aux vêtements et jouets.

Week-end du 14 et 15 octobre Opération Brioches Papillons blancs.

Samedi 11 novembre Banquet des aînés animé par le groupe « en avant la zizique »

Samedi 18 novembre Beaujolais nouveau à la salle polyvalente

Dimanche 10 décembre Récital de Noël avec Christelle Godin à l'église d'Huchenneville

Dimanche 17 décembre Arbre de Noël pour les enfants à la salle polyvalente

#### **VIII – VITESSE EXCESSIVE**

Mr le Maire lit un courrier qu'il a reçu en recommandé d'une habitante de la rue du Haut de Limercourt qui dénonce la vitesse excessive de certains véhicules et du risque qu'elle prend lorsqu'elle sort de chez elle. Mr le Maire signale également avoir reçu la plainte d'un autre riverain de cette même rue pour les mêmes motifs avec comme précision, que certains véhicules arasaient son talus dangereusement. Après en avoir discuté et envisagé plusieurs scénarios, l'ensemble du conseil propose des panneaux pédagogiques pour alerter les automobilistes sur la dangerosité de cette rue étroite et très sinueuse, le respect d'une vitesse très modérée en raison de la présence d'enfants.

#### **IX- FRELONS ASIATIQUES**

Mr le Maire, régulièrement alerté par les habitants de la présence de frelons asiatiques dans la commune, a fait poser un certain nombre de pièges. Il propose pour détruire les nids de passer une convention avec une société spécialisée de façon à pouvoir bénéficier de prix intéressants. Les nids se trouvant sur le domaine public serait à la charge de la commune et les autres se trouvant sur le domaine privé serait à la charge du propriétaire ou de l'occupant. Plusieurs prestataires seront contactés et le mieux disant sera retenu. Après en avoir délibéré, le conseil vote et accepte à l'unanimité cette proposition. Une délibération sera prise.

#### **X- QUESTIONS DIVERSES**

Mme Moitrelle Sylvaine signale que l'électroménager de la cuisine de la salle polyvalente est défectueux notamment le piano de cuisson qui a fait disjoncter le compteur électrique et le four à

vapeur fuit. D'autre part l'électricité ne serait plus aux normes. Mr le Maire répond que normalement il ne faut pas utiliser l'ensemble des 4 plaques électriques et que c'est pour cela que deux ont été scotchés, que la puissance prévue au compteur ne permet que l'utilisation de 2 plaques avec le four, les réfrigérateurs et le reste. Monter la puissance du compteur reviendrait à augmenter le prix de l'électricité demandé aux locataires ce qui représente quand même un cout élevé surtout l'hiver. Mais une vérification de l'ensemble du matériel de la cuisine va être réalisée et les décisions seront prises à ce moment-là. Des rideaux vont être achetés pour également occulter le soleil l'été et le froid l'hiver. Mr le Maire en profite pour dire qu'il a contacté la Fédération Départementale 80, pour savoir si l'on pouvait se joindre à eux afin de bénéficier d'un tarif préférentiel car actuellement nous sommes sur un tarif réglementé assez onéreux mais il faut pour cela une délibération du conseil municipal. Après en avoir délibéré, le conseil vote à l'unanimité cette proposition. Une délibération sera prise.

Séance levée à 21 heures 30